



C R de la réunion paritaire de négociation sur les classifications

du 25 Octobre 2010



Travail sur le projet de rédaction des fiches emplois

-Assistant spécialisé de vente

-Assistant de fabrication

-Technicien de maintenance

Positionnement de cotation pour technicien de maintenance

Travail sur fiche emploi Employé Flux Administratifs

* Assistant spécialisé de vente

Nous avons validé cette fiche à condition seulement que l'intitulé **Parapharmacie** apparaisse dans le titre puisqu'il s'agit d'un métier bien spécifique.

* Assistant de fabrication

Le projet de rédaction a été validé avec le rajout toutefois du métier de poissonnier sur la fiche.

* Technicien de maintenance

Le projet de rédaction n'a pas été validé, il doit nous être représenté à la prochaine réunion. Des modifications doivent être apportées concernant les interventions extérieures. Nous avons demandé que soit rajoutée la phrase : « utilise des fournitures conformes aux normes de sécurité **qui lui sont fournies** »

Positionnement de la cotation HAY sur le poste de technicien de maintenance.

- Le barème de points du niveau III est entre 146 et 172 points.

- Il en résulte que selon leur critère de cotation, le technicien de maintenance accumule un total de 166 points. Nous insistons sur le fait que ce poste est très proche du niveau IV. Lors des négociations il faudra absolument développer le niveau C et rediscuter du contenu de ce poste.

En effet lors de la réunion du 26 Juin 2009 nous avons demandé une codification spéciale des dispositions communes afin de les alimenter dans les fonctions par catégorie pour pouvoir éventuellement ajouter des points à chaque poste. Il s'avère qu'aujourd'hui ce n'est plus à l'ordre du jour !

*** Employé Flux Administratif.**

C'est une nouvelle fiche que nous découvrons puisque cet emploi n'existe pas à ce jour .Il s'agit d'un condensé de métiers (paie, coffre, PAM). Cette fiche fait l'objet d'une anticipation en vue des remplacements et des changements de poste à venir suite à l'avalanche des nouveaux projets.

Force Ouvrière ainsi que la majorité des organisations syndicales, refuse de travailler sur cette fiche qui regroupe plusieurs métiers, de nouvelles tâches, ainsi que plusieurs niveaux.

ATICA, aujourd'hui mis en place dans seulement 20 magasins (soit 10% du parc) correspond effectivement à cette fiche emploi. Nous affirmons notre choix sur le fait qu'il reste bien d'autres emplois à voir avant celui-ci et demandons de nous présenter d'autres fiches concernant de nouveaux métiers qui se développent dans nos magasins tels que **le pôle d'accueil et le Drive.**

Lors des prochaines réunions qui se tiendront le
Vendredi 10 Décembre 2010
Vendredi 14 Janvier 2010
Jeudi 3 Février 2011

Nous demandons de travailler sur les fiches emplois des **Hôtesses SAV et Sécurité**
Nous demandons aussi la récapitulation de toutes les fiches validées, en cours, et à venir.

La DRH affirme vouloir finir cette négociation au 1^{er} semestre 2011 et également planifier, comme il avait été demandé une réunion spécifique pour la classification des cadres.

Délégation Force Ouvrière :

*Sylvie Rydier (Angers Grand Maine)
Philippe Landry (Laval)*

Rédactrice : Sylvie Rydier